

LE MERCREDI 19 JUIN 2019
PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE DU BOISÉ

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de la susdite école, située à Gatineau, le 19 juin 2019, à laquelle étaient présentes :

Présences

Karine Charbonneau, vice-présidente
Dominique Clin
Chantal Durocher, directrice
Cindy Gamache
Nathalie Mongeon, enseignante

Sonya Moreno, secrétaire
Karine Roy-Tremblay, présidente
Valérie Sabourin, enseignante
Mélanie Trépanier, substitut

Absence(s) motivée(s):

Nathalie Ouellet, personnel de soutien

Assiste aussi à la rencontre :

S/O

Absence(s) non motivée(s):

S/O

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'assemblée est ouverte et le quorum est atteint.

2. MOT DE LA DIRECTRICE

Mme Chantal adresse ses remerciements aux membres du CÉ. Comme elle en était à sa première année à l'école du Boisé, elle ne connaissait pas le CÉ et a beaucoup apprécié la participation et l'engagement de chacun. Elle profite de l'occasion pour nous confirmer son retour l'an prochain, tous sont très heureux de cette nouvelle.

VOLET RÉOLUTION

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Cindy propose d'ajouter un sujet au point #17, soit l'approbation d'une campagne de financement pour l'an prochain.

Il est proposé par **VALÉRIE SABOURIN** que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout proposé par Cindy.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/54

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 14 MAI 2019

Aucun changement significatif n'est proposé au procès-verbal du 14 mai 2019.

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que le procès-verbal soit approuvé et signé.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/55

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. BUDGET INITIAL 2019-2020

Le budget initial pour l'année 2019-2020 est présenté aux membres du CÉ. Diverses discussions ont lieu sur différents points pour éclaircir et expliquer des petits changements. De façon générale, les membres du CÉ sont assez satisfaits du budget initial pour l'an prochain.

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que le budget initial pour l'année 2019-2020 soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/56

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ENTRÉE PROGRESSIVE MATERNELLE (4 ANS ET 5 ANS)
--

L'entrée progressive pour les maternelles 4 ans et 5 ans se fera selon le même horaire pour les deux niveaux. L'horaire est présenté aux membres du CÉ.

Il est proposé par **CINDY GAMACHE** que l'entrée progressive des maternelles 4 ans et 5 ans soit adoptée telle que présentée.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/57

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROJET ÉDUCATIF

Le document du projet éducatif est présenté aux membres du CÉ, les diverses sections sont exposées et expliquées à tous. Le document de synthèse qui sera publié sur le site internet est également présenté à tous. Une attention plus particulière est portée sur le plan d'action pour bien comprendre les objectifs ainsi que les moyens pour atteindre les résultats espérés. Les membres sont d'avis que c'est un très beau projet et sont très satisfaits du travail effectué.

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que le projet éducatif soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/58

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel est présenté aux membres du CÉ, les détails des réalisations et des résultats seront ajoutés après les bulletins finaux de cette année.

Il est proposé par **SONYA MORENO** que le rapport annuel soit adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/59

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. FOURNITURES ET EFFETS SCOLAIRES

Les listes des cahiers d'activité sont rédigées à part des listes de matériel d'usage personnel pour éviter que des frais soient ajoutés aux effets généraux à payer à l'école sur les listes de matériels d'usage personnel. Les listes sont révisées par les membres du CÉ et des discussions ont lieu sur divers éléments.

Nathalie M. apporte deux questions;

- 1) A-t-on toutes les mêmes lignes directrices pour toutes les écoles de la CSCV?

Oui, toutes les écoles de la CSCV ont les mêmes lignes directrices, les enseignants peuvent utiliser une plateforme spécialement créée pour aider à l'élaboration des listes scolaires. Mme Valérie l'a testé et a trouvé ça assez simple à utiliser, ça devrait aider à faciliter le processus pour tous dans le futur.

- 2) Doit-on acheter de nouveau tous les duo-tangs si nous en avons déjà, compte tenu que ceux en plastiques rigides sont plus dispendieux que ceux en carton?

Non, dans les notes générales de toutes les listes scolaires, nous recommandons la réutilisation des effets scolaires encore en bon état.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que les listes de cahiers d'activités et les listes de matériel d'usage personnel soient adoptées telles que présenté.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/60

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ACTIVITÉS OU SORTIES À VENIR

- Dîners Pizza (3^e cycle) pour 2019-2020

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que les dîners pizza se déroulent selon le fonctionnement présenté pour l'année 2019-2020.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/61

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Participation au cross-country pour 2019-2020

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que la participation des élèves au cross-country 2019-2020 soit adoptée.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/62

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- *Atlas Géocircus* les 2 et 12 juin en après-midi (Bilan de l'activité)

Le spectacle a été énormément apprécié par tous les élèves et les enseignants.

- *Junkyard Symphony* le 23 mai en après-midi (Bilan de l'activité)

Le spectacle a connu un très beau succès auprès des élèves et des enseignants.

VOLET CONSULTATION

11. S/O

S/O

VOLET INFORMATION

12. HORAIRE POUR 2019/2020

Le nouvel horaire de l'école pour l'année 2019/2020 sera de 8h05 à 15h25 afin d'y insérer la récréation en après-midi imposée par le MEES. Ce nouvel horaire a soulevé de la grogne auprès de l'équipe-école étant donné que l'impact sur notre horaire est assez significatif. Le président de la CSCV, M. Bellemare, est venu à l'école afin de rencontrer l'équipe-école lors d'une rencontre du personnel pour s'entretenir avec eux sur le sujet.

Mme Chantal explique le processus qui a eu lieu pour la révision de l'horaire d'école. Malgré le changement important à notre école, l'exercice a été bien effectué par les représentants de la CSCV puisque c'était très laborieux.

La surveillance de la récréation supplémentaire sera effectuée par les éducatrices (en partie selon les disponibilités). La surveillance aux autobus est assurée par les professeurs comme c'est le cas actuellement.

13. BRIGADE SCOLAIRE VERSUS BRIGADIER ADULTE

Dominique a demandé à la direction s'il y avait possibilité d'avoir une brigade scolaire à l'école plutôt qu'un seul brigadier adulte. Étant donné les points d'intersections très achalandés autour de l'école, certains d'entre eux nécessitent d'avoir un brigadier adulte. Il y a une circulation importante de voitures aux abords de l'école, c'est la raison pour laquelle il est difficile d'avoir une brigade scolaire.

Au cours des discussions, on note qu'un brigadier adulte serait probablement nécessaire à la traversée en face du CLSC, Mme Chantal s'engage à vérifier la faisabilité d'avoir un brigadier à cet endroit.

14. AJOUT DES CLASSES MODULAIRES POUR 2019/2020 (mise à jour)

Le projet d'ajout des classes modulaires va bon train. Les derniers tests de sol ont été effectués et des photos ont été prises en vue des travaux. Le début des travaux est prévu le 25 juin prochain, environ 2 semaines sont prévues pour compléter la préparation du sol et le montage des modulaires. Suivra l'installation de l'électricité, prises TNI, connexion à l'école, etc.

Le plan de surveillance de l'école ainsi que l'offre de service sont à revoir en fonction de l'ajout des classes modulaires. Évidemment on s'attend également à devoir faire d'autres ajustements en début d'année.

La clôture pour séparer la cour des tout-petits vers celle des grands sera complétée pour l'année 2019/2020.

15. PORTES OUVERTES : BILAN

Les portes ouvertes pour les maternelles 4 ans et 5 ans ont été effectuées et le tout s'est très bien déroulé. Le taux de participation a été assez élevé.

16. SUIVI CAISSE POPULAIRE

60 élèves sont présentement inscrits à la caisse scolaire.

17. O.P.P. : DÉPÔT DU PLAN DE LA JOURNÉE DU 21 JUIN PROCHAIN (Journée BBQ)

L'horaire de la journée et le plan des activités ont été envoyés à la direction pour partager avec le personnel de l'école la semaine dernière. Des clarifications sont apportées à la direction et aux professeurs par les membres de l'OPP, tous sont très enthousiastes de l'événement à venir.

Cindy présente la campagne de financement *Humeur Design* que l'OPP aimerait faire durant l'automne 2019. Des discussions ont lieu sur la campagne de financement, un membre du CÉ déplore le fait que cette campagne se fasse par sollicitation étant donné qu'elle doit déjà en faire pour les activités de ses enfants et note qu'elle ne participera pas si la campagne se fait sous cette forme. Étant donné que ce genre de campagne s'adresse à tous les parents et que l'organisation est beaucoup plus simple pour les membres de l'OPP qui font tout bénévolement, cette campagne est quand même mise de l'avant. Les membres de l'OPP ont donné énormément de leur temps cette année pour les campagnes et ils seraient heureux d'avoir quelque chose d'un peu plus simple l'an prochain qui leur permette de souffler un peu.

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que la campagne de financement *Humeur Design* soit adoptée telle que présentée.

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/63

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. COMITÉ DE PARENTS

Dans le volet de consultation du comité de parents, 4 éléments ont été discutés, soient :

- 1) Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des commissaires;
- 2) Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année 2019-2020;
- 3) Règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année scolaire 2019-2020;
- 4) Politique relative aux critères de répartitions des ressources financières.

19. CORRESPONDANCE

S/O

20. PAROLE AU PUBLIC

S/O

21. QUESTIONS DIVERSES

- 1) Nathalie M. demande quels ont été les sujets discutés lors du premier CÉ de cette année au mois de septembre 2019?

Mme Chantal ne compte pas faire la première rencontre du CÉ après l'AG comme nous avons l'habitude de le faire puisqu'en début d'année il y a peu de sujets de discussions. La question de Nathalie M. nous aide donc à confirmer cet aspect qu'une rencontre du CÉ n'est pas nécessaire tout de suite après l'AG, nous pourrons attendre au mois d'octobre pour faire la 1^{ère} rencontre.

- 2) On demande s'il y aura des modifications au plan triennal?

Mme Durocher informe les membres que des amendements et/ou modifications sont à venir en fonction des changements en lien avec les classes modulaires.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que la séance soit levée. Il est 21h49

RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/64

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire

Présidente